

NON à la vente de Naxoo à UPC Cablecom !

Défendez vos droits !!!

[Accueil](#) [Actualité](#) [Arguments](#) [Défendez vos droits](#) [Le Cowboy](#)

Vous avez reçu un courrier de Naxoo et UPC Cablecom vous informant du transfert de votre abonnement et vous n'êtes pas d'accord !

Nous vous proposons d'envoyer la lettre ci-dessous à Naxoo :

 **Télécharger, compléter et envoyer la lettre**

Il vous suffit de mettre vos coordonnées en haut à gauche, de compléter la date et de ne pas oublier de signer !

Vous pouvez nous envoyer une copie de votre envoi par email à contact@referendum-naxoo.ch ou par poste à Comité référendaire « Naxoo est à nous » ! – Rue de Montbrillant 36 – 1201 Genève

Si vous avez reçu la nouvelle box ou digicard sachez que :

la loi ne vous oblige pas à renvoyer du matériel non commandé/non souhaité, et que cela n'implique pas l'acceptation d'un abonnement/contrat non commandé/non souhaité, **nous vous conseillons néanmoins de renvoyer la nouvelle box ou digicard à UPC Cablecom.**

Art. 6a CO Envoi de choses non commandées

1. *L'envoi d'une chose non commandée n'est pas considéré comme une offre.*
2. *Le destinataire n'est pas tenu de renvoyer la chose ni de la conserver.*
3. *Si l'envoi d'une chose non commandée est manifestement dû à une erreur, le destinataire doit en informer l'expéditeur.*